

TAUX À L'AVANCEMENT BRIGADIER/ BRIGADIER-CHEF ET MAJOR !

ATTENTION AU MIRAGE

➔ **ALLIANCE CFE-CGC** cherche à faire passer la pilule en assurant le SAV d'un protocole au rabais.

En effet, le taux d'avancement et la résorption des viviers sont très largement influencés par les contingents de départs en retraite depuis 2015.

Mais aussi, par la suppression du brigadier du taux d'encadrement, **déjà actée avant le protocole police.**

De plus, **3000 départs définitifs** sont prévus pour le CEA, rien que pour l'année 2019.

Le protocole police n'a fait qu'acter un processus, Il fallait bien combler les trous...

En revanche les signataires se gardent bien de passer sous silence :

- ▶ Le report en 2019 des maigres mesures indiciaires en faveur du CEA
- ▶ L'exceptionnelle évolution des taux à l'avancement pour les officiers et commissaires
- ▶ Le GRAF des officiers et commissaires avec des indices équivalents aux sous-préfets
- ▶ L'abaissement d'échelon de la grille GPX en 2019...



Face à cela, une seule mesure valable !

UNITÉ SGP POLICE-FO revendique la carrière plane pour le CEA, avec la suppression des taux d'encadrement.

➔ **De GPX à Major de Police, sans passage d'examen !** ⬅

**UNITÉ SGP
POLICE**



-FSMI FO-

100%

**Gradés, Gardiens,
ADS et PATS**

23-10-2018